

Compte rendu du conseil d'école du 1^{er} février 2011

Présents :

Direction : Hayat Merabet, Philippe Dumas

Enseignants : Mesdames Céline Lacombe, Eléonor Pichard, Sandrine Robert-Ittier, Anne-Claude Beninca, Corinne Marcel-Huet et Messieurs Emmanuel Resbeut, Stéphane Chammah, Christophe Schmitlin.

Parents délégués Af-fcpe: Mesdames Catherine Brix, Valérie Lee, Dominique Peguin Ouedrougou, et Monsieur Vincent Brancourt .

Parents délégués Ape-Fapée : Mesdames N'dickou Shibata, Anne Signora et Monsieur Santini.

Ordre du jour : Modification de l'accueil du mercredi matin.

La directrice présente une nouvelle organisation afin de modifier l'accueil des élèves du cycle 3 le mercredi matin.

Les horaires seraient un retour à la normale: mêmes heures d'entrée et de sortie pour tous les élèves.

Le report des trente minutes se ferait à 11h45 les lundis, mardis pour les CE2 et une classe de CM1 et les jeudis vendredis pour les CM2 et une classe de CM1.

Ce temps permettrait aux élèves de bénéficier d'une période de récupération allongée de quinze minutes sur la pause méridienne du fait de la fin des cours de langue à 11h45.

Les élèves seraient pris en charge par les surveillants déjà présents dans l'école. Les surveillances auront lieu sur les terrasses. La guidance des élèves vers la salle de restauration se ferait comme à l'accoutumée sachant que les surveillants ont déjà la surveillance de ces mêmes groupes d'enfants.

Dans le règlement intérieur de l'école, il était bien précisé que la formule est expérimentale et qu'elle pouvait être remise en question.

Les enseignants souhaitent que la formule actuelle soit maintenue jusqu'à la rentrée scolaire prochaine. Ils disent que les modifications perturbent leur

emploi du temps. Ils s'adressent aux parents et demandent le nombre exact de parents souhaitant un changement.

Les parents répondent qu'un nombre important préférerait l'abandon de la formule actuelle bien qu'ils reconnaissent que les enfants se sont habitués à ce fonctionnement. Toutefois ils relèvent que les enfants sont sans surveillance de 8h30 -heure à laquelle arrive la fratrie - et 8h50 heure d'entrée de leur enfant de cycle 3. Les parents sont favorables et souhaitent un temps de réflexion avant le passage au vote.

Il est procédé au vote :

La question est : qui est pour la suppression de l'accueil actuel ?

16 votants/

8 Non : 7 Oui : 1 abstention

Il ne sera porté aucune modification à l'accueil actuel du mercredi matin pour cette année scolaire 2010/2011.